



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prêts

Question écrite n° 45

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'économie sociale et solidaire et de la consommation, sur la création d'un médiateur du crédit pour les particuliers. Il existe actuellement un médiateur pour les entreprises, mais pas pour les particuliers. Ces derniers, pourtant, pour des raisons liées à l'âge, à la maladie ou à la précarité, éprouvent souvent des difficultés à accéder correctement au crédit. Il demande donc pourquoi aucun médiateur du crédit n'existe pour les particuliers, alors que les entreprises, elles, peuvent bénéficier des services d'un médiateur.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie sociale et solidaire et consommation

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4257

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)